

VILLE DE CHAMBERY

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU lundi 22 février 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le lundi vingt-deux février à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni au Centre de Congrès Le Manège, sous la présidence de M. Thierry Repentin, maire.

N°	TITRE	RAPPORTEUR	VOTE	DECISIONS	TEMPS DE PASSAGE *
1	GUIDE DES TARIFS 2021 : MODIFICATION DE CERTAINS TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	Raphaele Mouric	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les tarifs d'occupation du domaine public figurant en annexe de la présente délibération et suivant les périodes indiquées ; Dit que la délibération n°2020-256 en date du 16 décembre 2020 est modifiée par la présente délibération en ce qui concerne ces tarifs et leur période d'application ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer les tous actes d'application de la présente délibération correspondants ; Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2021.	53 min
2	PROJET CHALEUR FATALE : ACCORD TRIPARTITE SAVOIE DECHETS / SCDC / VILLE ET AVENANT N° 22 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RESEAU DE CHALEUR	Pierre Brun	Mis aux voix, MMes Isabelle Rousseau, Nathalie Colin-Cocchi, Sylvie Koska, Laïla Karoui, Sandrine Garcin, Alexandra Turnar, MM. Benoit Perrotton, Philippe Cordier, Walter Sartori, Aloïs Chassot, s'étant abstenus (10), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les termes et les conditions tarifaires du contrat de cession de chaleur bi/tripartite : VILLE, SAVOIE DECHETS, SCDC ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer ce contrat de cession de chaleur et tous les actes afférents à la mise en œuvre de la présente décision ; Autorise SCDC à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME pour la réalisation de ce projet ; Approuve les termes de l'avenant n° 22 au contrat de concession du réseau de chaleur de Chambéry ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n°22 dudit contrat et tous les actes afférents à la mise en œuvre de la présente décision.	57 min
3	RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021	Pierre Brun	Mis aux voix, MMes Isabelle Rousseau, Nathalie Colin-Cocchi, Sylvie	LE CONSEIL MUNICIPAL : Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de la transmission du rapport d'orientations budgétaires	1h34

3	RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021	Pierre Brun	Mis aux voix, Mmes Isabelle Rousseau, Nathalie Colin-Cocchi, Sylvie Koska, Laïla Karoui, Sandrine Garcin, Alexandra Turnar, MM. Benoit Perrotton, Philippe Cordier, Walter Sartori, Aloïs Chassot, votant CONTRE (10), le rapport est adopté à la majorité absolue	LE CONSEIL MUNICIPAL : Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de la transmission du rapport d'orientations budgétaires	1h34
4	GUIDE DES TARIFS 2021 : MODIFICATION DES TARIFS DU STATIONNEMENT EN OUVRAGE ET EN ENCLOS ET STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE	Isabelle Dunod	Mis aux voix, Mmes Isabelle Rousseau, Nathalie Colin-Cocchi, Sylvie Koska, Laïla Karoui, Sandrine Garcin, Alexandra Turnar, MM. Benoit Perrotton, Philippe Cordier, Walter Sartori, Aloïs Chassot, votant CONTRE (10), le rapport est adopté à la majorité absolue	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les tarifs ci-annexés ; Les tarifs des ouvrages et des enclos (horaires et abonnements) présentés en annexe entrent en vigueur au 1er mars 2021 ; Les tarifs du stationnement en voirie (horaires, tarifs spécifiques et abonnements) présentés en annexe entrent en vigueur le 1er mars 2021.	2h07
5	APPROBATION DE LA CHARTRE EUROPEENNE POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE	Sophie Bourgade	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les principes de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes ; Autorise le Maire ou son représentant à signer la Charte ; Autorise le maire ou son représentant à procéder aux formalités nécessaires pour notifier de la signature de la Charte par la Ville de Chambéry au Conseil des communes et des régions d'Europe.	2h55
6	SIGNATURE DE LA CHARTRE POUR LE RELOGEMENT DES HABITANTS DES IMMEUBLES DE CRISTAL HABITAT DECONSTRUITS OU RESTRUCTURES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE (PRU) DES HAUTS DE CHAMBERY	Gaetan Pauchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve la charte partenariale concernant le relogement des habitants des immeubles de Cristal Habitat déconstruits ou restructurés dans le cadre du programme de rénovation urbaine (PRU) des Hauts de Chambéry, en annexe ; Autorise le maire ou son représentant à signer la charte ; Mandate le maire ou son représentant à procéder aux formalités qui permettront la mise en œuvre du dispositif.	3h01

7	REHABILITATION DU 134 RUE DU LAURIER - DECLASSEMENT PARTIEL DU DOMAINE PUBLIC	Daniel Bouchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Constata la désaffectation partielle du domaine public, 134 rue du Laurier ; Décide du déclassement de cette emprise d'environ 9 m².	3h17
8	134 RUE DU LAURIER - CESSIION D'UNE EMPRISE DECLASSEE DU DOMAINE PUBLIC AU PROFIT DE CRISTAL HABITAT	Daniel Bouchet	Mis aux voix, MMes Raphaele Mouric, Florence Bourgeois, MM. Thierry Repentin, Daniel Bouchet, Gaetan Pauchet, n'ayant pas pris part au vote (5), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Décide de la cession de l'emprise ci-avant définie, déclassée par délibération et située 134 rue du Laurier, à l'euro symbolique, au profit de la société Cristal Habitat ; Autorise le Maire ou son représentant, à signer l'acte authentique correspondant ainsi que tout document y afférent ; Impute la recette au budget 2021 de la Commune.	3h21
9	LES PORTES DE MERANDE - ACQUISITION DE DEUX VOIES D'ACCES, A L'EURO SYMBOLIQUE, A CRISTAL HABITAT	Daniel Bouchet	Mis aux voix, MMes Raphaele Mouric, Florence Bourgeois, MM. Thierry Repentin, Daniel Bouchet, Gaetan Pauchet, n'ayant pas pris part au vote (5), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Décide de l'acquisition, à l'euro symbolique, des voiries d'accès à l'ensemble « Les Portes de Mérande », appartenant à la société Cristal Habitat, cadastrées section BR n°560 et 561, pour une superficie globale de 791 m² ; Autorise le Maire, ou son représentant dûment délégué, à signer l'acte authentique correspondant ainsi que tout document y afférent ; Impute la dépense au budget 2021 de la Commune.	3h23
10	OPERATION DE RESTAURATION IMMOBILIERE ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN COEUR DE VILLE-DEFINITION DES MODALITES DE LA CONCERTATION	Gaetan Pauchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les modalités de la concertation décrites ci-dessus ; Autorise le maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.	3h25
11	ACTUALISATION DE LA LISTE DES EMPLOIS AVEC ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT DE FONCTION	Aurélie Le Meur	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve l'actualisation de la liste des emplois susceptibles de donner lieu à attribution d'un logement de fonction telle qu'elle est annexée à la présente délibération.	3h30

12	MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE AFIN DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVOYANCE	Aurélie Le Meur	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Engage la Collectivité dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance » ; Mandate le Cdg73 afin de mener pour le compte de la Collectivité la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance » ; Confie à Monsieur le Maire ou son représentant le soin de communiquer à Monsieur le Président de gestion de la Savoie les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la population en cause ; Prend acte que l'adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le Centre de gestion de la Savoie après nouvelle délibération.	3h32
13	MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE POUR LA COUVERTURE DU RISQUE STATUTAIRE	Aurélie Le Meur	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : La Collectivité donne mandat au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie aux fins de mener, pour son compte, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés et/ou non affiliés à la CNRACL ; Dit que 1014 agents CNRACL sont employés par la commune au 31 décembre 2020. Cet effectif conditionnera le rattachement de la commune à l'une des tranches du marché public qui sera lancé par le Cdg73 ; Charge Monsieur le Maire ou son représentant de transmettre au Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie l'ensemble des pièces nécessaires à la formalisation de ce mandat.	3h32
14	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET DE REMISE A NIVEAU DE L'ESPACE CULTUREL ANDRE MALRAUX - MODIFICATION DE MARCHE DU LOT 07 - MENUISERIE BOIS	Martin Noblecourt	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve la modification de marché n°3 du LOT 07 attribué à l'entreprise BLANC BOUVIER, Autorise le Maire, ou son représentant habilité, à signer ces modalités de marché ainsi que tout document y afférent et à réaliser l'ensemble des formalités requises pour leur exécution.	3h32
15	GUIDE DES TARIFS 2021 : MODIFICATION DES TARIFS DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES	Jean-Pierre Casazza	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les tarifs des bibliothèques municipales, joints en annexe, applicables à compter du 1er mars 2021.	3h32

16	RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE	Farid Rezzak	LE CONSEIL MUNICIPAL : Prend acte de la liste des représentants de la Commission Communale pour l'Accessibilité.		3h32
17	ADHESION A L'ASSOCIATION LABO CITES	Gaetan Pauchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve l'adhésion de la Ville de Chambéry à l'association Labo Cités ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer le bulletin d'adhésion à l'association ; Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif ; Accepte de ne pas procéder au vote par bulletin secret conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales et désigne Dominique LOCTIN comme représentant de la Ville de Chambéry au conseil d'administration.	3h32
18	AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE DELEGATION ET DE MISE EN OEUVRE DU PERMIS DE LOUER	Gaetan Pauchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve l'avenant n°2; Autorise le maire ou son représentant à signer l'avenant n°2, en annexe ; Mandate le maire ou son représentant à procéder aux formalités qui permettront la mise en œuvre du dispositif.	3h32
19	AVENANT FINANCIER N°2 - ECHEANCE ANNUELLE A LA CONVENTION DE PORTAGE N°18-407 AVEC L'EPFL 73 - CHAMBERY - ZAC VETROTEX	Daniel Bouchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Accepte les modalités financières, conformément à la convention initiale signée le 19/07/2019 et à l'Avenant financier n°2 ' échéance annuelle ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération, en particulier l'Avenant financier n°2 - échéance annuelle à la convention de portage n°18-407 ' Chambéry ' ZAC VETROTEX ; Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021 et suivant.	3h32
20	AVENANT FINANCIER N°4 - ECHEANCE ANNUELLE A LA CONVENTION DE PORTAGE N°18-393 AVEC L'EPFL 73 - CHAMBERY - AVENUE DE LA BOISSE	Daniel Bouchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Accepte les modalités financières, conformément à la convention initiale signée le 26/10/2018 et à l'Avenant financier n°4 ' échéance annuelle ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération, en particulier l'Avenant financier n°4 - échéance annuelle à la convention de portage n°18-393 ' Chambéry ' Avenue de la Boisse ; Dit que les crédits seront inscrits au budget 2021 et suivant.	3h32
21	AVENUE DU GRAND VERGER - CESSION D'EMPRISES FONCIERES DECLASSEES DU DOMAINE PUBLIC AU PROFIT DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) CHAMBERY 2040	Daniel Bouchet	Mis aux voix, Mmes Aurélie Le Meur, Isabelle Dunod, MM. Thierry Repentin, Daniel Bouchet, Philippe Cordier, n'ayant pas pris part au vote (5), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Décide de la cession des emprises ci-avant définies au profit la SPL CHAMBERY 2040 au prix de l'euro symbolique, hors frais de notaire restant à la charge de l'acquéreur, vu l'avis du Pôle d'Évaluations Domaniales; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer l'acte authentique correspondant ainsi que tout document y afférent ; Impute la recette au budget 2021 de la Commune.	3h32

22	SECTEUR ALSACE-LORRAINE GARIBALDI - CESSION DE L'EPFL DE LA SAVOIE A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) CHAMBERY 2040	Daniel Bouchet	Mis aux voix, Mmes Aurélie Le Meur, Isabelle Dunod, MM. Thierry Repentin, Daniel Bouchet, Philippe Cordier, n'ayant pas pris part au vote (5), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Retire la délibération N°DCM-2020-004 ; Demande à l'EPFL de la Savoie de céder à la SPL Chambéry 2040 les parcelles BZ 110, BZ 111 ET BZ 118, au prix de 964 634,01 € (neuf cent soixante-quatre mille six cent trente-quatre euros et 1 centime) et dont le détail figure dans les tableaux annexés ; Demande à l'EPFL de la Savoie de facturer directement à la SPL Chambéry 2040, les frais de portage concernant la période du 15/02/2021 à la date d'encaissement des fonds liés à la vente ; Autorise le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération.	3h32
23	CHEMIN DU PETIT BOIS - ACQUISITION A TITRE GRATUIT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN PROPRIETE DE MONSIEUR JEAN-PATRICK BERNON	Daniel Bouchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Décide l'acquisition, à titre gratuit, de la parcelle cadastrée section MA n°50 pour une superficie de 130 m², appartenant à Monsieur Jean-Patrick BERNON ; Autorise Monsieur le Maire ou son Adjoint dûment délégué à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition ; Dit en vertu de l'article 1042 du Code général des impôts, les acquisitions par la Commune sont exonérées de tous droits et taxes au profit du Trésor Public,	3h32
24	AVENUE DE LA GRANDE CHARTREUSE - CREATION D'UNE SERVITUDE DE COUR COMMUNE SUR LA PARCELLE CADASTREE SECTION CT NUMERO 101 AU PROFIT DE CRISTAL HABITAT	Daniel Bouchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Décide de la création de la servitude de cour commune grevant la propriété communale ci-dessus visée ; Autorise le Maire ou son représentant dûment délégué à signer l'acte de constitution de servitude de cour commune, ainsi que tous documents à intervenir à cet effet et dont les frais inhérents seront à la charge de la Société Cristal Habitat.	3h32
25	RUE DU PRE DE L'ANE - CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE RESEAU ENEDIS	Isabelle Dunod	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Accepte les termes de la convention de servitude de passage sur la parcelle cadastrée section MA n°136, rue du Pré de l'Âne ; convention dont la copie est jointe en annexe, telle qu'elle a été établie par ENEDIS ; Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment délégué à signer ladite convention ainsi que tous documents nécessaires ; Affecte l'indemnité forfaitaire de 28,00 euros au budget 2021 de la Commune.	3h32
26	CONVENTION ENTRE GRAND CHAMBERY ET LA COMMUNE DE CHAMBERY POUR L'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE - AVENANT N° 1	Isabelle Dunod	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention 2019 relative à l'entretien courant des voiries d'intérêt communautaire, ci-joint ; Autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à ladite convention ; Dit que le montant du reversement de Grand Chambéry est prévu en recette au budget 2021 de la Ville.	3h32

27	CONVENTION DE TRAVAUX DE DEVOIEMENT DE RESEAU FIBRE APPARTENANT A ORANGE AFIN DE PERMETTRE LA POSE DE CONTENEURS SEMI-ENTERRES SUR LA RUE LUCIEN ROSE	Isabelle Dunod	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les termes de la convention ci-jointe ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ; Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021.	3h32
28	CONVENTION DE PARTENARIAT PEDAGOGIQUE ENTRE LA CITE DES ARTS ET L'UNIVERSITE SAVOIE MONT-BLANC	Jean-Pierre Casazza	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve le principe de ce partenariat et valide les termes de la convention ainsi proposée ; Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.	3h32
29	CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT ARTISTIQUE ET CULTUREL ENTRE LA CITE DES ARTS ET LE CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE	Jean-Pierre Casazza	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve le principe de ce partenariat et valide les termes de la convention ainsi proposée ; Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.	3h32
30	CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2020-2022 ENTRE LA GALERIE EUREKA, CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE ET LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES	Jean-Pierre Casazza	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les termes de la convention entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la galerie Eurêka ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tout acte afférent à ce partenariat ; Dit que la subvention annuelle sera inscrite au budget primitif.	3h32
31	AVENANT A LA CONVENTION DE REPRISE ET D'ADAPTATION D'UNE EXPOSITION DU LILLE METROPOLE MUSEE D'ART MODERNE PAR LE MUSEE DES BEAUX-ARTS	Michel Camoz	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les termes de l'avenant à la convention avec le LaM ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant en annexe et tout acte afférent à ce partenariat ; Dit que les crédits nécessaires sont bien prévus au BP 2021	3h32

32	INFORMATIONS CONSEIL MUNICIPAL	AU	Thierry Repentin	Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, donne acte au présent rapport	3h32
----	-----------------------------------	----	---------------------	---	------

* N.B. Les vidéos de retransmission intégrale des conseils municipaux, disponibles sur le site internet de la ville, sont chapitrées par délibération

Affiché à l'Hôtel de Ville le **23 FEV. 2021**

Thierry Repentin
Maire

